



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **42-12**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
Du 7 juin 2012**

Le sept juin deux mille douze, à dix-huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la Présidence de Christian COIGNÉ, Président du SIRD.

Date de convocation : 31 mai 2012

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 16 Votants : 18

Présents : M. BAFFERT, V BELLE, Y BOULARD, M BROUZET, J CARRIER, C COIGNÉ, J GAUTHIER, F GILABERT, G FRIER, V GONNET, G JULLIEN, M MASTROMAURO (pouvoir de C DIDIER), P MOLINARO, M REPELLIN, D ROUX (pouvoir d' A CARBONARI), J TESSAIRE

ABSENTS excusés : A. CARBONARI, C. DIDIER,

Secrétaire de séance : VERONIQUE GONNET

Président de séance : Christian COIGNÉ

Secrétaire de Séance :

Rappel du quorum : 10

OBJET : INSERTION- EMPLOI

PLIE : Approbation du projet 2012 « Intermédiation avec l'entreprise : chargé de relations entreprises » subventionné par le FSE. Modifications

Rapporteur : Yannick BOULARD

Le Vice-président expose :

Depuis 7 ans la MIPE s'est clairement orientée vers le développement des relations avec les acteurs économiques du territoire.

L'objectif est de connaître le tissu économique local dans le but de rapprocher les publics (Demandeurs d'emploi) des employeurs.

Depuis 2005, une personne est spécialement affectée à la coordination des relations économiques que la MIPE entretient avec les employeurs du territoire. Orientation renforcée depuis 2006 par l'affectation de cette personne sur le dispositif des chargés de relations entreprises, dans le cadre du PLIE.

Le CRE (chargé de relations entreprise) assure une mission de conseil auprès des autres conseillers emploi de la structure et intervient sur les étapes de parcours des participants lors de la mise à l'emploi. Par ailleurs elle produit les outils de suivi et d'évaluation de la mission. (Logiciel de collecte des offres, suivi des offres et des positionnements, informations économiques, suivi des plans d'action ...)

Les actions entrant dans le cadre du PLIE font l'objet d'un dossier de demande de subvention auprès du Fond social européen (FSE) que le comité syndical a validé le 19.10.11 pour l'année 2012

A la suite d'une modification du mode de comptabilisation des frais de fonctionnement décidée par la METRO, instance de gestion du FSE pour le Plan local d'insertion par l'économie de l'agglomération grenobloise, il convient de valider le nouveau plan de financement de l'action pour l'année 2012

L'intermédiation avec les entreprises objet de la présente opération est assurée par 1 personne au sein de La maison intercommunale pour l'emploi pour 0,5 ETP, pour un montant de 24 712,50 € auxquels se rajoute la forfaitisation des dépenses indirectes de l'action pour 4942,50 €.

Le présent dossier de subvention correspond aux 0,5 ETP ainsi que les frais indirects de l'action cofinancés à 50% par le FSE. Les 50% restant étant financés par le SIRD sur ces fonds propres.

BUDGET PREVISIONNEL 2012 DE L'ACTION

Postes de dépenses	Année 2012			€	%
	€	%			
Dépenses directes	24 712,50 €	100%	Financeurs (a)	€	%
1. Personnel	24 713 €	89%	1. Fonds social européen (FSE)	14 828 €	50%
2. Fonctionnement		11%	2. SIRD	14 827 €	50%
3. Prestations externes		-			
4. Liées aux participants		-			
5. Dépenses indirectes de fonctionnement	4942,50	-			
6. Dépenses en nature		-			
Dépenses totales	29 655 €	100%	Dépenses totales	29 655 €	100%

Sur la base du budget prévisionnel ci-dessus, le SIRD s'engage à cofinancer le coût de l'opération CHARGE DE RELATION ENTREPRISE PLIE pour un montant prévisionnel maximum de 14 827 € soit 50 % du coût de l'opération. Ce cofinancement pourra être réajusté si le montant réalisé est inférieur au prévisionnel.

Après débat, il convient de valider le projet d'accompagnement intermédiation avec l'entreprise porté par le PLIE ainsi que le budget prévisionnel 2012
Le comité syndical,

- ☞ VALIDE le Projet d'intermédiation avec les entreprises porté par le PLIE
- ☞ VALIDE le budget prévisionnel 2012 modifié de l'opération.

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Fait à Seyssinet-Pariset, le 8 juin 2012
Le Président
Christian COIGNÉ